

AAS - VSA Plan stratégique 2011 – 2013

1. Objectif

Le programme pluriannuel ou plan stratégique définit les objectifs et priorités de l'Association pour les années 2011-2013. Il retient une sélection de thèmes sur lesquels travailler dans le cadre d'un engagement de milice, en tenant compte des moyens limités de l'association et des ressources toujours plus réduites des Archives aussi bien du point de vue financier que du point de vue des ressources humaines.

Il convient de poursuivre et d'adapter aux besoins actuels les objectifs fondamentaux retenus au cours des précédents programmes de travail (plan pluriannuel 2008-2011). En outre, il faut identifier clairement les objectifs des trois prochaines années.

Les objectifs retenus intègrent une planification des mesures ainsi que la distribution des ressources nécessaires pour leur réalisation.

2. Compétences clés

L'AAS est la seule association professionnelle d'échelle nationale pour les archivistes et Records Managers en Suisse.

Elle dispose d'une très solide et active communauté de membres.

L'AAS représente et met en réseau tous les types de centres d'archivage. Elle est active dans toutes les régions linguistiques de la Suisse.

La diversité linguistique et culturelle de la Suisse permet une connexion unique et riche de différentes cultures archivistiques. Il en résulte de précieuses impulsions pour le développement du savoir au sein des Archives

L'AAS se positionne en leader dans le domaine de la gestion du cycle de vie des documents, dans celui de l'administration des affaires et du Records Management

L'AAS représente les intérêts des Archives en Suisse comme à l'étranger.



L'AAS travaille selon le système de milice. De ce fait, elle est très proche du terrain. Par le contact direct qu'elle entretient avec les archivistes et leurs clients, elle est en mesure d'identifier rapidement les besoins et, par conséquent, d'agir avec célérité.

L'AAS tire ses compétences clés de l'expérience pratique de ses membres, eux-mêmes inscrits dans le monde des archives et du Records Management.

L'AAS est l'autorité professionnelle pour tous les aspects de la formation comme de la formation continue en archivistique. De ce fait, elle assure une offre thématique multilingue. Elle prend en charge la formation spécifique comme la formation archivistique de tous niveaux : enseignement professionnel, Haute Ecole Spécialisée et Université. Elle soutient les institutions pour la planification et la réalisation de cours de formation.

L'AAS a pour objectif que les formations helvétiques soient assimilées aux formations européennes.

3. Produits et prestations

- Groupes de travail
- Site Internet
- arbido (organe officiel de publication des associations VSA-AAS & BIS)
- Série de publications
- Collaboration / coopération dans les commissions nationales et internationales
- Conception et assistance professionnelle pour la formation et la formation continue
- Prises de position, communications
- Journée des Archives 2012
- Coopération avec les associations professionnelles soeurs

4. Axes prioritaires, vue d'ensemble

Les axes prioritaires du programme pluriannuel sont fondés sur la stratégie de l'association. Concrètement, il s'agit des piliers de l'AAS:

- Modèle (philosophie de l'Association)
- Vision (où voulons-nous nous développer?)
- Valeurs (pour quoi agissons-nous?)
- Mission (à quoi servons-nous et pour qui?)
- Image de la profession (qui sommes-nous?)

Le programme pluriannuel 2011 - 2013 (et suivant) est fondé sur les domaines de réflexion de l'AAS qui suivent :

A. Développement professionnel / paysage archivistique suisse

- Mettre en réseau les institutions constitutives du paysage archivistique
- Sécuriser et à faciliter l'accès aux archives
- Promouvoir les normes d'archivage
- Sécuriser les versements
- Coopérer entre institutions
- Mettre en place des stratégies d'archivage à l'échelle de la Suisse

B. Formation et formation continue

- Promouvoir la qualité et la diversité de la formation comme de la formation continue
- Soutenir les initiatives de formation de tous niveaux
- Développer l'offre propre de cours d'introduction et de formation continue
- Défendre l'image de l'archiviste dans toutes les phases du cycle de vie documentaire

C. Relations publiques et lobbying

- Améliorer la visibilité, et positionner clairement l'association
- Porter attention à l'image publique des archives (publications, magazines, etc.)
- Professionnaliser la communication
- Prendre position
- Evaluer les méthodes innovantes
- Coopérer avec les institutions soeurs

5. Objectifs, projets

1. **Thème 2011_2013: axe prioritaire de l'AAS: "Constitution et conservation des archives privées"**

Développement de variantes pour des mesures concrètes pour maintenir la politique de versement d'archives privées et sensibilisation accrue à cette problématique (mission des groupes de travail)

2. **Thème 2011_2013: Image professionnelle de l'archiviste**

Document de la commission de formation -AAS

3. **Thème 2011_2013: Changement culturel en lien avec la transmission des contenus des archives**

- Le changement culturel dans l'utilisation et la transmission des archives dans l'environnement électronique (mission de la Commission de formation : élaborer une problématique pour la tenue d'une journée spécialisée).
- Discussion sur l'uniformité des redevances liées à l'utilisation d'archives
- Principe général: La consultation des archives est gratuite

4. **Formation continue et collaboration en matière de formation**

Garantir la formation I+D d'un point de vue financier, organisationnel et didactique
Garantir la continuité du cours de base de l'AAS

5. Lobbying

- Quels sont nos moyens en tant qu'association fondée sur le principe de milice?
- Journée des Archives 2012 politique culturelle / Memo politique
- Discussion interne au comité

6. Comité

- Evaluation des moyens d'avoir une meilleure planification des ressources au sein du comité

Pour le comité AAS:
Anna Pia Maissen
Traduction française: Frédéric Sardet

Zurich, 19 mai 2011